



APPROCHE GLOBALE DES VULNÉRABILITÉS

ÉTUDE QUALITATIVE AUPRÈS DE BRESTOISES ET BRESTOIS

Mai 2022

RAPPORT D'ÉTUDE | Analyse des besoins sociaux



Crédit : Adeupa

28 PERSONNES RENCONTRÉES



19 femmes
9 hommes

9 personnes de moins de 25 ans
8 personnes entre 26 et 45 ans
7 personnes entre 46 et 65 ans
4 personnes de + de 65 ans



14 personnes seules
6 ménages monoparentaux
5 couples avec enfants
3 couples sans enfants

Pour son analyse des besoins sociaux, le CCAS de la ville de Brest a mis en évidence six facteurs de vulnérabilité récurrents qu'il a souhaité étudier : la pauvreté financière, les difficultés liées au logement (absence de logement stable, mal-logement), l'insécurité alimentaire, la précarité professionnelle, les difficultés d'accès aux loisirs et à la culture, l'isolement et la solitude. Partant du constat que ces facteurs de vulnérabilité ont tendance à s'enchevêtrer, il a été décidé de les étudier de façon transversale. En effet, de nombreux travaux montrent que ces facteurs se cumulent fréquemment, parfois dans des mécaniques qui s'auto-nourrissent : une personne pauvre a davantage de risques d'être en mauvaise santé, isolée, mal logée. Le mal-logement peut lui aussi avoir un impact sur l'isolement (du fait de l'impossibilité ou honte de les étudier de recevoir chez soi par exemple). Souvent les difficultés s'entraînent les unes les autres : le divorce est une cause avérée de surendettement qui lui-même peut conduire au mal logement, pouvant possiblement entraîner des problèmes de santé et, de manière corollaire, d'emploi, etc. L'ambition de cette enquête transversale est de parvenir à objectiver ces mécaniques en cherchant à la fois à :

- Comprendre les trajectoires des personnes vulnérables,
- Saisir leur vécu, au quotidien, leur situation de vulnérabilité, les arbitrages qu'elles sont amenées à faire dans leurs pratiques alimentaires, culturelles, de loisirs, sociales, de mobilité, etc.
- Connaître les « lieux » où elles trouvent de la ressource,
- Et identifier l'aide qu'elles ne trouvent pas, la ressource qui leur fait défaut.

Une approche qualitative pour appréhender les parcours

Une approche statistique des situations de vulnérabilité permet d'apporter de nombreux éléments pour objectiver le phénomène. Elle permet de caractériser les profils des personnes concernées, de mettre en avant des déterminants, de chiffrer le phénomène. Mais une approche qualitative est plus adaptée pour permettre la compréhension **des parcours de vie et des trajectoires individuelles** des personnes : elle permet de comprendre quels ont été les facteurs de rupture, l'enchaînement des difficultés rencontrées, leurs causes et leurs conséquences. Elle permet également de replacer le rôle joué par l'aide sociale, quelle qu'elle soit, dans le parcours des personnes et d'intégrer **les points de vue subjectifs de la vulnérabilité et le vécu au quotidien** des personnes concernées. C'est dans cet objectif que des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec 28 Brestois·e·s.

Des enquêté·e·s rencontrés via divers réseaux

Vingt-huit personnes en situation de vulnérabilité ont été interviewées lors d'entretiens qui se sont déroulés entre juin et octobre 2021. Elles ont été rencontrées par l'intermédiaire de professionnels ou de bénévoles travaillant dans les structures du champ social brestois¹ : Icéo, Défi Emploi, la Mission locale, des structures d'hébergement (FJT, CHRS, pension de famille), Entraide et Amitié, Le Phare, le Secours catholique, des équipements de quartiers (centre social et MPT). Quelques enquêté·e·s ont également été rencontrés à partir du réseau de connaissance des enquêteurs et, de proche en proche, en prenant contact auprès d'un individu indiqué par un autre déjà interviewé.

La démarche d'enquête a été présentée à chaque interviewé·e comme un travail d'étude auprès de personnes ayant connu au cours de leur vie ou connaissant actuellement une difficulté sociale, quelle qu'en soit la nature (financière,

liée au logement, à la santé, à l'isolement relationnel, à des difficultés d'insertion professionnelle) afin de connaître leurs parcours et d'appréhender leurs besoins.

Le lieu de l'entretien était décidé par l'enquêté·e. La plupart se sont déroulés au domicile de la personne, sept ont eu lieu au sein de la structure sociale et deux dans un bureau de l'Adeupa. Une personne a souhaité que l'entretien ait lieu dans un lieu public, sur un banc.

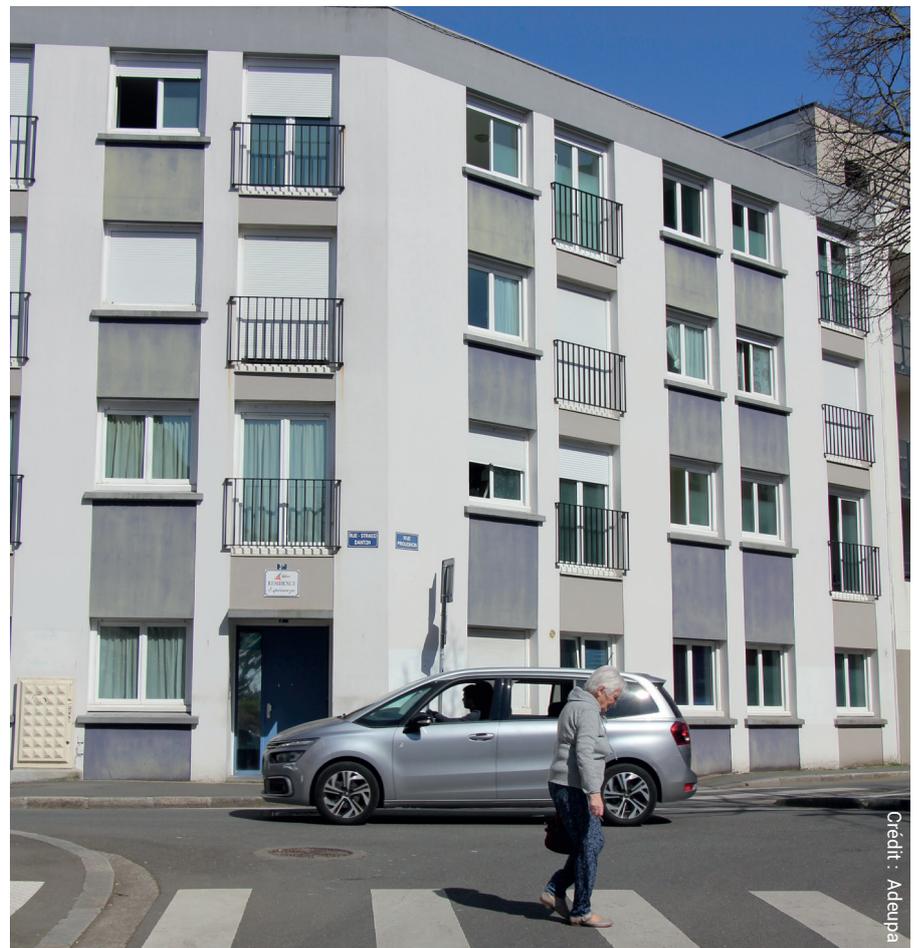
Des récits de vie

Les entretiens ont porté sur la situation des enquêté·e·s au moment de l'échange et sur leurs difficultés éventuelles ainsi que sur leur origine sociale et familiale, leur trajectoire scolaire, professionnelle, économique, institutionnelle, résidentielle, relationnelle et sur les événements marquants de leurs parcours. Leur perception de l'avenir a également été interrogée.

Ces entretiens semi-directifs, menés grâce à une grille d'entretien², étaient basés sur la volonté de laisser les personnes mettre en récit leur vie. Plusieurs personnes ont éprouvé des difficultés à s'exprimer spontanément et à retracer précisément la chronologie des événements marquant leurs trajectoires. Cela s'explique par les difficultés personnelles auxquelles elles sont confrontées et par le caractère souvent « chahuté » de leur parcours. Certains entretiens sont donc devenus des « conversations orientées », où l'enquêtrice prenait davantage part à l'entretien avec des questions nombreuses afin de stimuler le discours de son interlocuteur·rice.

Les entretiens ont duré en moyenne 1h20, le plus long plus de 3h et le plus court 25 min.

Une fois réalisés, ils ont été intégralement retranscrits puis analysés par le biais d'un logiciel d'analyse qualitative qui permet de repérer les éléments récurrents dans le discours des enquêté·e·s et de les regrouper sous des thématiques spécifiques selon l'angle d'analyse choisi.



Résidence Esperanza, pension de famille du CCAS de Brest, rue Danton

Crédit : Adeupa

1. Voir en annexe le tableau récapitulatif complet des structures d'aides et des acteurs rencontrés
2. Voir en annexe

Des enquêtes connues de l'aide sociale

Le mode opéré pour entrer en contact avec ces personnes, qui privilégiait de passer par l'intermédiaire de professionnels ou de bénévoles travaillant dans les structures du champ social brestois, induit que la plupart sont connues et connaissent les services sociaux. Seules 4 personnes sur les 28 rencontrées n'ont jamais eu affaire à un travailleur social, répondant ainsi à l'un des objectifs qui consistait à rencontrer des personnes méconnues des services sociaux « hors radar ».

La réception de l'enquête : quelques refus, une volonté de faire part de ses besoins

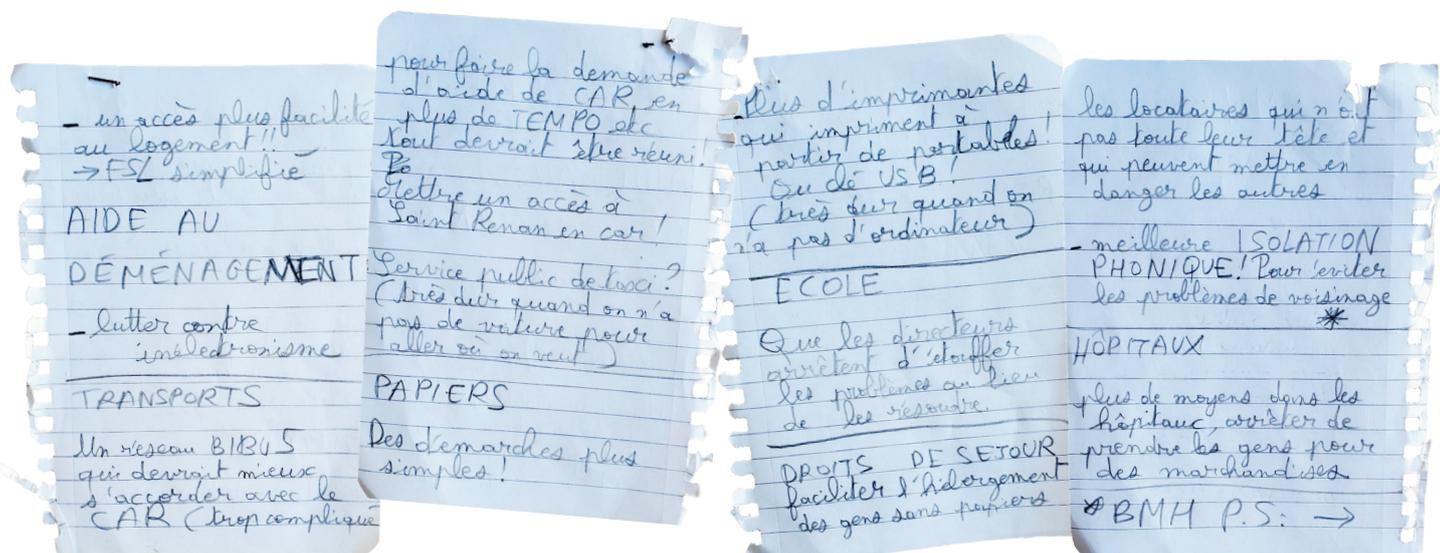
Plusieurs personnes contactées pour être interviewées ont décliné la proposition d'entretien. Parmi les raisons du refus d'entretien, certaines ont invoqué leur emploi du temps trop contraint, en particulier par les démarches administratives qu'elles conduisaient ou la garde de leurs enfants. Pour d'autres, en revanche, il s'agissait d'un refus de parler de soi et de son parcours. Cédric, rencontré dans un accueil de jour le justifie ainsi : « Je n'ai pas envie de ressasser ma vie, ça ne va rien m'apporter. » Chen, rencontrée lors d'un atelier organisée par Icéo, explique « ne pas être prête pour aborder [ses] difficultés ». Elle demande si

elle peut être recontactée dans plusieurs mois. Ces refus témoignent de la difficulté que peuvent avoir certaines personnes à parler d'elles et du sentiment de mal-être et de honte qu'elles peuvent éprouver.

L'ensemble des personnes avec lesquelles un entretien a été réalisé ont perçu l'enquête positivement. Il est arrivé que certaines d'entre elles souhaitent écourter le temps d'échange pour des raisons logistiques (un enfant à aller chercher à l'école, un rendez-vous prévu chez Bibus, etc.), mais jamais faute de volonté de poursuivre l'entretien. Lorsque les personnes acceptaient son principe, elles acceptaient aussi généralement l'enregistrement. Seules quatre d'entre elles n'ont pas souhaité être enregistrées, invoquant le malaise que cela générerait chez elles, et craignant que l'enregistrement puisse être entendu par d'autres oreilles que celles de l'enquêtrice.

L'évocation de l'étude dans le cadre d'une analyse des « besoins » sociaux a permis à certains interviewé·e·s de s'interroger longuement (entre le moment de la prise de contact et le rendez-vous réel) sur la nature de leurs besoins et de les identifier. Il est par exemple arrivé à trois reprises que les personnes aient préparé en amont une liste des « doléances » ou de suggestions qu'elles pouvaient avoir à l'égard des services d'aides ou, plus généralement, des institutions (collectivités, bailleurs, gestionnaires de transports, etc.). Parfois même par écrit comme en témoigne la liste ci-dessous transmise à l'enquêtrice pendant l'entretien.

L'évocation de l'étude dans le cadre d'une analyse des « besoins » sociaux a permis à certains interviewé·e·s de s'interroger longuement (entre le moment de la prise de contact et le rendez-vous réel) sur la nature de leurs besoins et de les identifier.



À l'origine des vulnérabilités : des trajectoires de vie individuelles heurtées, marquées par les épreuves

L'ensemble des personnes interrogées ont décrit leurs parcours de vie au cours des entretiens. L'analyse de leurs discours a permis de mettre en évidence des trajectoires plurielles, non linéaires, marquées par des évènements qui ont pu influencer leur entrée ou leur sortie de la vulnérabilité. Chaque trajectoire étudiée était différente, donnant à voir des mécanismes de bascule propres aux individus, souvent éloignés des schémas stéréotypés : la perte d'emploi comme point de départ d'une entrée dans la pauvreté monétaire par exemple, ne s'est pas vérifiée à travers le panel d'enquêtés rencontrés, au contraire. Néanmoins certains points de basculement récurrents ont pu être identifiés. Les mettre en évidence permet d'**éclairer sur les déterminants de la vulnérabilité et ses mécanismes.**

Des ruptures familiales

Les liens instables entretenus avec la famille peuvent impacter durablement la vie quotidienne. Certains évènements qui génèrent une perte de repères apparaissent comme des basculements déterminants : le décès d'un proche, un divorce ou une séparation, un différend familial, etc.

Karine s'est séparée de son mari il y a trois ans, la période qui a suivi son divorce a été marquée par des difficultés multiples : financières d'abord, du fait de la perte du salaire de son mari, liées au logement, ensuite, car elle a dû quitter celui qu'elle occupait avec lui depuis vingt ans et des difficultés liées à son état psychique, enfin, du fait de la dépression qu'elle a traversée après sa séparation. Le cas de *Karine* reflète bien l'enchaînement des difficultés auxquelles peuvent être confrontées les personnes qui vivent une séparation conjugale.

Ces évènements peuvent parfois conduire à des ruptures brutales avec le cercle familial qui laissent d'importantes séquelles. *Amélie*, rencontrée en FJT (foyer de jeune travailleur) raconte avoir coupé toute relation avec sa mère suite à l'annonce de sa première grossesse. Forcée de quitter le domicile parental, elle a été ponctuellement accueillie en hébergement d'urgence avant d'obtenir une place en foyer de jeune travailleur.

Une vulnérabilité parfois « héritée »

Une partie des personnes rencontrées sont nées dans des milieux sociaux défavorisés. Pour certaines d'entre elles, la vulnérabilité surgit dès l'enfance et persiste longtemps après. Elle est liée à la faiblesse des liens qu'elles entretiennent avec leur cercle familial proche, qui s'explique par des épisodes de violences intrafamiliales et des liens rompus très tôt. Pour ces enquêtés, on n'observe pas de trajectoires de déclassement mais bien une vulnérabilité initiale qui persiste malgré l'avancée en âge. Certains se montrent conscients de ces effets de reproduction et témoignent d'une intériorisation de leur propre vulnérabilité. *Christine* raconte, par exemple, que ses trois enfants lui ont tous confié ne pas vouloir avoir d'enfants eux-mêmes :

« C'est la vie actuelle quoi... La vie qu'ils ont maintenant, ils disent "On va mettre des enfants au monde qui seront encore plus malheureux que nous on l'est maintenant", donc c'est ridicule. »

Des expériences traumatisantes pendant l'enfance

Le fait d'avoir subi des violences pendant l'enfance (abandon des parents, violences sexuelles, témoin des violences entre parents, etc.) est récurrent chez plusieurs des personnes rencontrées. « Mon père battait déjà ma mère quand elle était enceinte, d'où mes troubles anxieux. N'importe quel acte a des conséquences... » (*Marion*)

Dans des contextes d'enfance traumatisante, certaines des personnes rencontrées ont cherché à fuir l'environnement familial « malsain ». Cette fuite a pu devenir la cause de la situation de vulnérabilité. Par exemple, c'est le cas de celui qui va quitter très jeune, sans qualification, le domicile parental. Il rencontre des difficultés pour trouver un emploi, n'a pas de revenu, et ne parvient donc pas à trouver un logement. La famille n'est plus dans ce cas une ressource, les liens avec elle sont rompus.

Les expériences traumatisantes peuvent aussi se révéler plus tard, notamment, au moment où se déclenche la situation de vulnérabilité pour une autre raison. Ainsi par exemple, une personne en situation sociale stable, vit un accident, perd son travail, puis son conjoint, ses ressources financières. Elle ne trouve pas d'aide auprès de sa famille parce qu'elle s'en était éloignée du fait des violences physiques qu'elle avait subies enfant.

Ou bien encore, la situation de souffrance finit par s'expliquer. « Je m'étais réfugiée dans l'alcool, parce que la solitude, et puis, pfff... et puis il y a beaucoup de choses : la mort de mon mari... je me suis occupée de mon père qui avait la maladie d'Alzheimer... la mort de ma mère... et puis, tu vois, je réussis à le dire maintenant, c'est pas évident, c'est que je me suis fait abusée par mon père, et c'est que... ça ne fait que quelques mois que je le dis... » (*Isabelle*)

Lorsque les personnes ont ainsi été victimes de violences physiques, psychiques pendant l'enfance, certaines expriment le sentiment d'avoir finalement toujours été en situation de vulnérabilité. La prise en charge des traumatismes de l'enfance par les pouvoirs publics s'avère donc fondamentale.

Certains évènements qui génèrent une perte de repères apparaissent comme des basculements déterminants : le décès d'un proche, un divorce ou une séparation, un différend familial, etc.

Les « accidents de la vie » déterminants d'une trajectoire descendante

Accidents du travail, accidents de voiture, incendies, etc. Plusieurs interviewé·e·s ont évoqué ces événements comme des points de basculement, parfois traumatiques, dans leurs trajectoires de vie. Dans la plupart des cas, leur situation sociale initiale était stable. L'accident qu'ils vivent génère alors une incapacité à travailler et donc une perte de ressource et s'accompagne aussi fréquemment d'une perte d'estime de soi. On peut citer l'exemple de *Christine, 54 ans*, qui travaillait dans la restauration, et qui, suite à un grave accident de voiture en 2010 n'a plus pu travailler pendant cinq ans. Cette inactivité forcée lui a pesé BESOINS: « *Après l'accident j'étais fracassée de partout...Je suis restée un moment sans pouvoir travailler, et après j'ai pris sur moi, je me suis remise à travailler, je me suis dit : "Tu vas pas rester comme ça !", J'ai encore des crises des fois. Il y a quelques séquelles, mais bon, j'arrive à gérer, quand ça va pas, je vais prendre un Valium.* » Dans cette situation, la fin de l'activité professionnelle indépendante a conduit à une situation d'endettement, des violences conjugales, puis un divorce. La situation de vulnérabilité ne se traduit pas seulement par l'absence de ressources, mais bien par un cumul de difficultés.

Daniel, 65 ans, était marin. Suite à un accident du travail l'année de ses 30 ans, il a perdu l'usage d'une jambe. En situation d'invalidité professionnelle, il a sombré dans l'alcool et n'a plus jamais retravaillé. Aujourd'hui, il vit en pension de famille et perçoit l'AAH (Allocation adulte handicapé).

Plusieurs récits d'enquêté·e·s relatent de tels événements qui surviennent soudainement dans leurs parcours et les marquent d'une façon irréversible. Dans leurs récits, ils en font souvent le point de départ d'une trajectoire descendante : « *Ça a été le début des ennuis.* » (*Daniel*)

Le handicap et la maladie : des facteurs de fragilité importants

La déclaration d'une maladie mentale ou physique est également mentionnée comme un point de basculement vers une situation de vulnérabilité. Fréquemment, ces problèmes de santé sont liés aux conditions de travail des enquêtés. Par exemple, *Alain, 63 ans*, a travaillé toute sa vie comme chauffeur de taxi puis d'ambulance, il est désormais à la retraite et souffre de problèmes de dos chroniques qui le handicapent au quotidien. Dans certains cas, leur état de santé contraint les personnes à restreindre ou à arrêter leur activité professionnelle. Pour d'autres, il réduit leurs possibilités d'emploi, temporairement ou durablement.

C'est aussi l'état de santé de leurs proches qui peut avoir un impact sur la situation des personnes interviewées. Au moins trois d'entre elles évoquent le rôle d'aidant·e·s qu'elles sont forcées d'endosser pour un membre de leur famille et la façon dont cela pèse sur le quotidien. Elles ne parviennent plus à se dégager du temps pour elles-mêmes, ni parfois pour travailler. Emma est mère d'un enfant en situation de handicap dont elle s'occupe au quotidien : « *Et puis, concrètement, le petit, il faut être là pour le taxi, il faut être là pour faire les démarches administratives et tout. Il faut être pas mal là, quand même. Donc si je travaille tous les matins et tous les soirs, je ne pourrai pas.* » Pour ces trois enquêté·e·s, l'absence de temps pour soi et/ou pour travailler génère systématiquement de l'isolement social.



La perte de droits, les difficultés administratives comme vecteurs d'insécurité

La perte d'un titre de séjour, de ses APL, de son RSA, des indemnités journalières lors d'un arrêt maladie, etc. Ces situations sont fréquemment évoquées par les personnes rencontrées. Au-delà des difficultés financières qu'elles provoquent, c'est l'incertitude qu'elles induisent dans le quotidien qui peut être source de fragilité, d'angoisse. *Isabelle, 68 ans, rencontrée en pension de famille témoigne de cette réalité : « L'APL un coup c'est vingt euros, un coup c'est trente, un coup c'est trente-quatre. Alors je trouve ça dommage... Ça change tout le temps. J'ai eu vingt euros, j'avais cinquante, paf. Ça fait un sacré trou quand même. Et puis là, tous les trois mois... Ça change quoi, c'est quand même stressant de ne pas savoir à quelle sauce on va être mangé, s'il faut économiser plus d'un mois sur l'autre. » (Isabelle)*

Sur la question des titres de séjour, les délais de leur obtention ou de leur renouvellement sont la cause d'un nombre important de ruptures de droits mentionnés par au moins quatre personnes. La première difficulté étant de parvenir à déposer une demande de titre ou un renouvellement et de voir cette demande examinée dans un temps suffisamment court pour ne pas se retrouver en situation irrégulière malgré soi. Or, les délais de traitement de ces demandes par la préfecture ou la nécessité de les renouveler fréquemment ont des conséquences parfois délétères. N'étant pas ou plus en mesure de démontrer qu'elles se trouvent en situation régulière sur le territoire, les personnes voient leur contrat de travail interrompu, leur demande de logement social suspendue, elles perdent l'ensemble des prestations qu'elles pouvaient percevoir (RSA, APL, etc.). Inévitablement, ces difficultés génèrent un stress important et une vulnérabilité administrative. L'extrait d'entretien retranscrit ci-après l'illustre .

La perte de ses droits induit une incertitude dans le quotidien qui peut être une source de fragilité, d'angoisse.



Interview

Du coup, votre demande de logement social, elle a duré très longtemps, en fait ?

Faoutama : Ah oui, elle a duré longtemps parce que tout au début, j'avais pas le droit aux démarches parce que j'avais pas de titre de séjour. Du coup, ils l'acceptaient pas. J'ai galéré. Ce titre de séjour, j'ai fini par l'avoir trois ou quatre ans, je ne sais plus, parce que c'est en 2018 que j'ai eu le droit de faire la demande. Avant, à chaque fois que je faisais une demande, ils me disaient que le titre de séjour n'était pas accepté.

Ah oui ? Pourquoi ?

Faoutama : La raison qu'ils nous ont donnée, c'est que par rapport à la maladie de mon fils, ils n'acceptaient pas ce motif. Finalement, j'ai eu le droit, en 2018, mais depuis je galère parce que je n'ai que des : « un an, un an, un an ».

Un an seulement ? Il faut renouveler à chaque fois ?

Faoutama : Oui c'est des titres de séjour d'un an. J'ai posé la question pour comprendre et ils m'ont dit que, par rapport à la loi que le préfet m'a accordée, j'aurai le droit qu'à un an, un an, un an, un an.

Tout le temps ?

Faoutama : Tout le temps.

Donc, il faudra renouveler chaque année. Ça veut dire aller à la préfecture ?

Faoutama : Oui, aller à la préfecture, rassembler tous les papiers pour la demande, acheter le timbre de 235 euros. Après la rentrée, je vais tout faire pour essayer de voir, changer cette loi-là parce que là, j'ai le droit à rien. Même mon fils, il est là, depuis onze mois, il a même pas le droit à la CAF. Rien, rien, rien du tout. A chaque fois, aussi, ils me réclament mon titre de séjour. Mon titre de séjour, qui n'est jamais à jour...



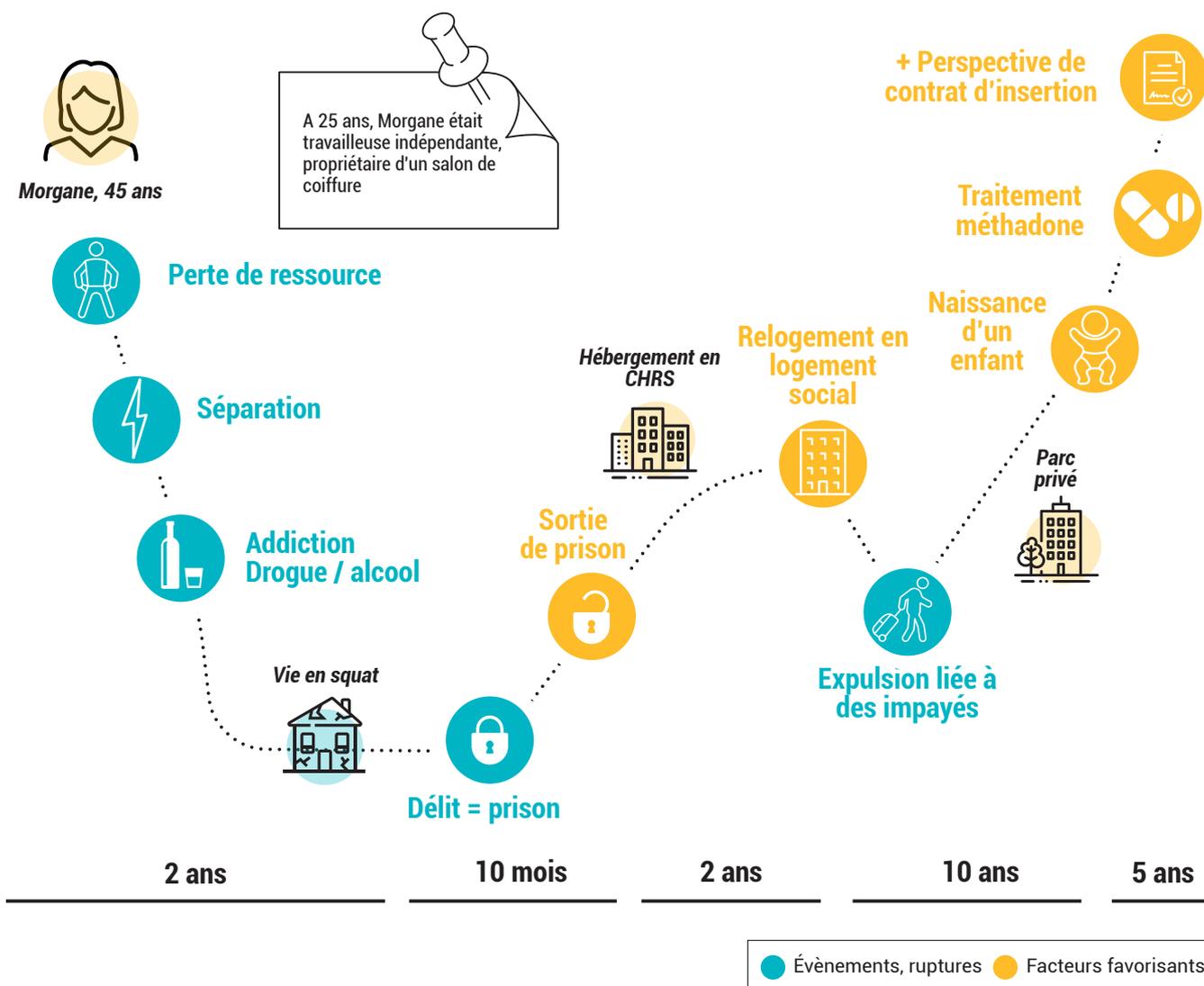
Crédit : Adeupa

Aux origines de la vulnérabilité : l'engrenage des difficultés

L'analyse de l'ensemble des parcours montre que c'est le cumul d'évènements qui génère une situation de vulnérabilité durable. Leur survenue peut avoir des incidences multiples qui viennent bousculer les équilibres financiers, professionnels, relationnels, etc. des personnes rencontrées. Bien souvent, ils ont tendance à s'auto-entraîner : une difficulté en amenant une autre.

Les personnes interviewées ne font pour autant pas aussi clairement le récit d'un enchaînement de ruptures, mais s'arrêtent néanmoins toujours sur un évènement à partir duquel elles ont été confrontées à des difficultés : une séparation, un accident de travail, la mort d'un proche etc. Les épreuves qui en découlent sont souvent présentées comme inscrites dans un processus inéluctable, qui les dépasse et sur lequel elles n'ont pas de prises. La métaphore de la chute est d'ailleurs souvent employée avec des expressions telles que : « une fois que j'avais mis le pied dans l'engrenage ça a été la dégringolade », « c'est un cercle vicieux », « je suis tombée très bas, je ne pouvais pas tomber plus loin », « après je me suis enfoncée, enfoncée... ».

Pour se figurer ce processus, l'exemple de Morgane est assez révélateur de la façon dont un accident fortuit (ici l'incendie du salon de coiffure dont elle était propriétaire) peut provoquer des ruptures en série : une perte de ressource, puis la séparation d'avec son conjoint, un état dépressif, qui la conduit à se tourner vers l'alcool, puis la drogue, ce qui l'entraîne dans une posture de délinquance et un passage en prison



Nota Bene : Les graphiques qui représentent les trajectoires des personnes rencontrées sont tirés de la mise en récit de leurs parcours par les personnes elles-mêmes. Il s'agit de l'expression de leur ressenti. Les évènements ayant eu un impact et sur lesquels les personnes ont insisté au cours de l'entretien ont été mis en lumière à travers les pictogrammes, qu'ils soient négatifs ou positifs.

Des facteurs de fragilité augmentant les risques de vulnérabilité

L'analyse des entretiens montre par ailleurs que les difficultés rencontrées par les personnes sont plus marquées pour celles qui cumulent un certain nombre de « facteurs de risque ». Ces facteurs peuvent être liés à des conditions individuelles ou contextuelles.

L'expérience douloureuse de l'exil

Parmi les vingt-huit enquêté-e-s, dix ont connu un parcours migratoire depuis l'étranger. Cette expérience est rarement décrite en détails, et ce malgré les questions posées par les enquêtrices. La difficulté à raconter témoigne de son caractère douloureux, lié à une combinaison de facteurs : l'emprunt de routes migratoires périlleuses, les violences dont les personnes ont parfois été témoins ou victimes, la durée du parcours d'exil (parfois plusieurs années), etc. L'association Digemer, réseau d'hospitalité pour les demandeurs-se-s de droit au séjour de la région bretonne, pointe tout particulièrement cette réalité et rappelle la forte prévalence des états dépressifs parmi les personnes qu'elle accompagne.

Au-delà du trajet migratoire, c'est la situation d'exilé dans un pays étranger qui apparaît comme un facteur de vulnérabilité, dans le sens où elle induit une perte de repères à la fois géographiques, culturels, moraux, linguistiques, sociaux. Les dix enquêté-e-s témoignent de ces difficultés dans leurs récits, conjuguées à des difficultés administratives récurrentes lorsqu'il s'agit de faire reconnaître leur droit au séjour.

La difficulté à raconter un parcours migratoire témoigne de son caractère douloureux, lié à une combinaison de facteurs : l'emprunt de routes migratoires périlleuses, les violences dont les personnes ont parfois été témoins ou victimes, la durée du parcours d'exil (parfois plusieurs années), etc.

Le parcours d'Hisham, réfugié érythréen

Hisham, 32 ans, et sa femme Fiori, 28 ans, sont originaires d'Érythrée. Nous les rencontrons chez eux le 18 août 2021. Hisham est arrivé en France en 2017 après être passé par l'Italie puis l'Allemagne. Sa femme et son fils (5 ans à son arrivée en France) l'ont rejoint à Brest le 23 août 2019, grâce à une procédure de rapprochement familial.

Face aux contraintes du circuit d'hébergement de la demande d'asile

Avant d'arriver à Brest, Hisham est passé par Paris où il est resté deux semaines à la rue sans solution d'hébergement. Pris en charge par l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration) à l'issue de ces deux semaines, il a finalement été orienté vers la ville de Lannion, sans connaître l'existence de cette commune et sans savoir la situer sur une carte. Là-bas, il a vécu un an en Cda dans un appartement occupé avec trois autres personnes, ils logeaient à deux par chambre. Sa demande d'asile étant en cours d'instruction, il n'avait pas l'autorisation de travailler. Lorsqu'il évoque cette année de transition, il insiste à la fois sur l'attente forcée et le désœuvrement auxquels il a été contraint, qui lui ont durablement pesé. Après cela, l'Ofii l'a « orienté » vers Brest. Il rappelle que ce n'était pas son choix d'y venir : il a été à nouveau obligé de se plier aux injonctions administratives et de quitter le Cda. Il a ensuite été accueilli en CPH (centre provisoire d'hébergement), dans un appartement qu'il occupe toujours, depuis maintenant près de trois ans.

Le récit de son emménagement dans cet appartement est présenté positivement comme le premier jalon d'une installation définitive, pérenne, qui va se traduire assez rapidement par l'obtention de son statut de réfugié et donc par la possibilité de faire venir sa femme et son fils.

L'ancrage à Brest...

La procédure de rapprochement familial n'a pas posé de contraintes particulières. Fiori et son fils sont venus s'installer avec Hisham dans le T3 occupé en CPH et ont pu lancer une demande de logement social (en cours depuis cinq mois au moment de l'entretien). Hisham a trouvé un emploi en CDI dans une entreprise qui pose des câbles pour l'installation de la fibre optique au domicile de particuliers. Fiori a pu entamer une formation avec Pôle emploi, qu'elle a interrompue lorsqu'elle est tombée à nouveau enceinte. Leur fils aîné est inscrit à l'école, il va entrer en CP en septembre 2021. « Il aime l'école et parle bien le français » insistent ses parents.

...malgré la persistance des difficultés administratives

Seule ombre au tableau : depuis son arrivée, Fiori n'a toujours pas obtenu sa carte de séjour, elle ne dispose que d'un récépissé, qui doit être renouvelé régulièrement sinon les prestations auxquelles elle a droit sont suspendues. La préfecture lui demande de transmettre davantage de documents pour justifier de son identité, des documents qu'elle ne possède pas. Depuis un mois, la procédure est bloquée à ce niveau. Elle est rendue d'autant plus complexe que l'ensemble des démarches sont à faire en ligne ou via l'envoi de mails, or Fiori et Hisham maîtrisent très mal l'outil informatique. Ils ont tenté à plusieurs reprises de prendre rendez-vous en présentiel à la préfecture, qui se situe à Quimper, sans succès, faute de créneau disponible.

Être une femme : un facteur aggravant

L'analyse des parcours des enquêtée-s montre une prévalence de certaines difficultés parmi les femmes rencontrées, qui permet d'affirmer que le genre est un facteur de vulnérabilité en lui-même. D'abord au sens où il expose davantage à certaines formes de violence, en particulier des violences intrafamiliales et sexuelles.

Les femmes rencontrées sont nombreuses à relater ces violences physiques qu'elles ont subies au cours de leur vie. *Isabelle*, raconte les violences infligées par son père pendant son enfance, puis par son premier mari : « *Mon premier mari était violent, donc j'ai divorcé, mais au bout de quinze ans. Et mon père était violent donc... Il y a eu beaucoup, beaucoup de choses. Beaucoup de violences. Et j'ai toujours peur de la violence. Le moindre geste, pouh !* »

Au-delà de la violence subie, la vulnérabilité liée au genre tient aussi à la pression sociale de conformité qu'ont pu subir certaines enquêtées. En particulier l'assignation sociale à des rôles de soins en tant que mère, fille ou sœur. Cette assignation se retrouve aussi à travers les emplois qu'elles occupent ou ont pu occuper dans leurs vies, des emplois d'aides à domicile (*Isabelle, Félicité, Sandrine*) ou aides-soignantes (*Sandrine*), garde d'enfants (*Malika*), employée de maison (*Catherine*) souvent plus précaires, avec des horaires décalés et moins rémunérateurs.



Isabelle, 68 ans

Naissance à Brest en 1953
Violences intrafamiliales, inceste



Divorce de son 1^{er} mari
Après 15 ans de vie commune, violences conjugales



Décès de son 2^e mari, concierge, 3 enfants
1999



Départ des enfants, alcool, dépression
perte de la loge



Hébergement en CPF, rue de Maissin



Décès de sa mère
2010



Rencontre quelqu'un



Demande de logement social



Logement en PF et arrivée à la retraite
2014



46 ans

3 ans

8 ans

8 ans

● Évènements, ruptures ● Facteurs favorisant

L'emploi ne met pas toujours à l'abri

Ces emplois précaires, occupés plus fréquemment par des femmes, témoignent d'ailleurs du fait qu'appartenir au monde du travail ne met pas à l'abri d'une situation de vulnérabilité. D'ailleurs, parmi les personnes rencontrées, celles qui occupent un emploi sont à des postes systématiquement peu qualifiés, donc faiblement rémunérés et avec une importante pénibilité physique et des horaires décalés. Ces contraintes inhérentes aux postes qu'elles occupent affectent durablement leur quotidien et constituent en soi un facteur de fragilité.

Djibril travaille par exemple comme agent de sécurité. Il a d'abord débuté en tant qu'intérimaire pendant plusieurs mois au cours desquels il était appelé la veille pour le lendemain pour remplacer au pied levé des collègues absents. Pendant cette période ses revenus étaient fluctuants, il lui arrivait de gagner énormément certains mois où il travaillait beaucoup, puis bien moins pendant les périodes où il était contraint de prendre du temps de repos compensateur. Au moment de l'entretien, il a enfin obtenu un CDI dans l'entreprise qui l'embauchait jusque-là. Cette opportunité lui apparaît comme l'ultime sésame qui lui a permis de « s'en sortir » bien qu'il craigne toujours une éventuelle rupture de contrat : « *Maintenant, il faut que je continue de faire mes preuves. Mon patron m'a dit " je te fais confiance hein ", donc il faut que je lui prouve que je fais l'affaire.* »

Au-delà de la fluctuance des horaires et des salaires, ces emplois impliquent pour beaucoup des conditions de travail éprouvantes et physiques et sont souvent la cause de problèmes de santé invalidants (problèmes de dos, troubles du sommeil sont tout particulièrement mentionnés). « *Depuis que j'ai commencé ce métier, souvent, j'ai un peu mal au dos, même mon entraîneur, il m'appelle pour aller jouer au foot, mais j'y arrive pas. Je lui dis " je suis désolé, mais je suis trop fatigué ".* (*Djibril*)

La santé mentale, au cœur des fragilités

Bien souvent l'accumulation exceptionnelle d'épreuves au cours du parcours de vie entraîne une importante fragilité psychologique chez les personnes qui y sont confrontées. Le sentiment d'impuissance, la perte de repères (familiaux, sociaux, financiers, résidentiels, etc.) qui en découlent génèrent une angoisse qui peut impacter durablement

leur santé mentale. Parmi les vingt-huit personnes rencontrées, vingt expriment une souffrance psychique liée à plusieurs motifs, qui se combinent parfois : une grande solitude affective, une angoisse générée par la situation de précarité financière, l'absence de perspectives d'avenir heureux, le sentiment d'une incapacité individuelle à s'en sortir, etc. **Cette fragilité psychologique les empêche parfois de prendre à bras le corps les difficultés auxquelles elles sont confrontées.** Elle induit une forme d'immobilisme, de paralysie dont plusieurs enquêtés témoignent :

« *C'est un peu de l'angoisse quand vous traversez des... quand vous traversez des épreuves et que c'est un peu compliqué, c'est là où vous commencez à avoir un peu d'angoisses et tout cela. C'est le mental qui tient pas... Et vous lâchez tout...* » (*Idriss*)

Ne pas savoir comment agir, se trouver moralement démunie, cet état dont témoignent les enquêtés est d'autant plus marqué lorsqu'ils ou elles n'ont personne sur qui compter. L'isolement social et le fait d'être privé d'espace de confiance peuvent conduire à une forme de désespérance sociale qui peut s'installer durablement. L'alcool est alors présenté comme le remède trouvé pour aller mieux, avec le risque d'un basculement dans l'addiction. Quatre enquêtés (*Alain, Christine, Isabelle et Eliane*) font part de cette situation. « *C'était vraiment une nécessité, pour moi, de boire. Mais je reconnais que j'ai été alcoolique.* » (*Eliane*).

Interrogées sur leur éventuel recours à un professionnel pour s'en sortir, les personnes rencontrées disent le plus souvent qu'elles ont eu l'occasion d'échanger avec leur médecin généraliste ou avec les travailleurs sociaux qui les accompagnent. Seule l'une d'entre elles mentionne avoir été en contact avec un psychologue par le biais de l'association Parentel.

Bien souvent l'accumulation exceptionnelle d'épreuves au cours du parcours de vie entraîne une importante fragilité psychologique chez les personnes qui y sont confrontées.



L'expérience vécue de la vulnérabilité

Lors des entretiens, les personnes rencontrées ont exprimé leur ressenti de leur situation de vulnérabilité, elles ont pu décrire leurs conditions de vie et les privations quotidiennes auxquelles elles sont contraintes en matière d'alimentation, de mobilité, de lien social, d'accès aux loisirs, au numérique, aux soins etc.

Ressources financières : une insécurité chronique

Leurs récits font état de difficultés financières récurrentes qui les obligent à un certain nombre de privations. Le premier poste de restriction étant celui des dépenses « pour soi », pour « des petits plaisirs », considérées comme secondaires. Ainsi, l'ensemble des quinze interviewé-e-s bénéficiaires des minimas sociaux (RSA ou AAH) expriment cette difficulté : « *Je ne vais que très rarement au restaurant, je ne vais jamais au bar ni au café, je ne peux pas me le permettre.* » (Morgane, 45 ans, au RSA)

D'autres privations sont parfois plus extrêmes. Il arrive, certains mois, que le reste à vivre soit tellement faible que les personnes soient contraintes de sauter des repas (Emma), de refuser de se chauffer (Alain), ou de ne pas renouveler leur abonnement Bibus (Félicitée).

Surtout, les difficultés financières restreignent les marges de manœuvre et la possibilité de choix et renforcent le sentiment de vivre dans un monde de nécessité. Lorsque les ressources sont insuffisantes pour faire face à toutes les dépenses, ils ou elles sont contraints de privilégier le règlement de celles dont le non-paiement est le plus risqué. **Le loyer apparaît systématiquement prioritaire face à la crainte de l'expulsion.** « *Moi la première chose que je fais en début de mois, c'est de payer mon loyer.* » (Djibril)

La quasi-totalité des ménages interrogés opère un classement des enseignes en fonction du niveau des prix pratiqués, des types de produits proposés, et de l'éloignement géographique du magasin par rapport à leur domicile.

Les privations alimentaires : un invariant parmi les personnes rencontrées

Vingt-deux personnes sur les vingt-huit rencontrées ont confié avoir eu recours à l'aide alimentaire au moins une fois dans leur vie en raison de l'étranglement de leurs ressources. Cela les conduit à des stratégies de décomptes et de gestions budgétaires élaborées : chercher les meilleurs prix, compter au centime près, congeler des denrées au début du mois, etc. Tout cela s'intègre et s'ajoute au travail domestique quotidien et est souvent présenté comme un véritable travail en soi par les personnes rencontrées, un travail chronophage et angoissant.

Pour en savoir +



Constats de l'enquête sur l'aide alimentaire

Compter à l'euro prêt

Ces dernières sont par ailleurs nombreuses à savoir dire au centime près le coût de certaines dépenses récurrentes : le montant de leur abonnement téléphonique par exemple, de leur dernière facture d'électricité, ou de leur assurance voiture. Cette capacité à évoquer précisément le niveau de leurs dépenses contraintes témoigne d'une attention toute particulière portée à la gestion de leur budget. « *L'assurance voiture ça fait quand même 76 € par mois. Ça fait beaucoup.* » (Emma, 33 ans, RSA et AEEH)

Ce sont parfois aussi les coûts des produits de consommation du quotidien qui sont évoqués de façon très précise, de même que le nom des enseignes où les trouver. Ainsi, la quasi-totalité des ménages interrogés opère un classement des enseignes en fonction du niveau des prix pratiqués, des types de produits proposés, et de l'éloignement géographique du magasin par rapport à leur domicile (les enseignes « Lidl » et « Action » sont celles qui sont les plus souvent évoquées pour « payer moins cher ») : « *Le papier toilette c'est chez carrefour, il y a toujours des promos, sinon c'est Lidl pour les fruits et légumes.* » (Malika, 37 ans, RSA)

« *Le mercredi je sais qu'à Géant ils mettent les cagettes de fruits et légumes en promo, sinon je vais chez Lidl ou Netto.* » (Morgane, 45 ans, RSA)



Crédit : Adobe Stock - PL Prod

Une grande vulnérabilité face aux dépenses imprévues

Au quotidien, la faiblesse des moyens des personnes rencontrées les oblige à se débrouiller et leur fait redouter toute dépense imprévue qui pourrait mettre en péril leur équilibre financier fragile : une augmentation du loyer ou une facture d'énergie anormalement élevée ; une fuite d'eau les obligeant à devoir réaliser des travaux ; un appareil électroménager qui tombe en panne et qu'il faut remplacer ; des frais vétérinaires, etc. Loin d'être anecdotiques, ces imprévus sont angoissants et pèsent sur leur quotidien. *Ilyas raconte avoir cassé l'écran de son ordinateur il y a quelques mois : « Je n'ai pas les moyens pour l'instant de le réparer, mais... je me suis même renseigné là où ils réparent, ils m'ont dit que ce serait 80 euros pour réparer l'écran. Là ça fait deux mois, mais je ne peux pas, je n'ai pas l'argent... »*



Au-delà de ces dépenses, c'est la variabilité du montant des prestations que les enquêté·e·s perçoivent et les ruptures dans les versements qui mettent parfois en péril leurs budgets. **La variation de leurs revenus chaque mois, combinée aux règles d'attribution des prestations, conduit parfois à des ruptures de droits soudaines qui les mettent en difficulté.**

Des loisirs empêchés par différentes causes

Le premier constat relatif à la question des loisirs est celui d'une difficulté pour les enquêté·e·s à évoquer ce sujet dans les entretiens. Plusieurs d'entre eux ont éludé la question ou n'ont pas souhaité y répondre. Dans leurs discours, le temps des loisirs s'oppose au temps du travail, c'est celui qu'ils ne passent pas au travail. Or, un certain nombre de personnes rencontrées ne travaillent justement pas et cette question a pu leur sembler culpabilisante, les renvoyant à leur inactivité. C'est ce même constat qu'une animatrice du GPAS³ fait au sujet de la participation des enfants issus de familles modestes aux activités proposées par le centre social : *« Je pense qu'il y a dans l'esprit des gens un a priori qui fait qu'on ne laisse pas ses enfants au centre de loisirs quand on est soi-même à domicile, qu'on ne travaille pas, il y a la peur que ce soit mal perçu. »*

Au-delà de cette perception singulière, l'ensemble du panel d'enquêtés est relativement éloigné des pratiques de loisirs et culturelles. Les freins qu'ils ou elles mentionnent sont principalement de trois ordres : le manque d'argent, de temps et de familiarité avec l'offre existante sur le territoire.

De nombreux travaux montrent que la pratique des loisirs est conditionnée à l'existence d'un lien social qui rattache la personne à un réseau. Elle est possible et favorisée pour les individus qui sont entourés, que ce soit dans un contexte familial, amical, professionnel ou associatif. Or, un certain nombre de personnes rencontrées témoignent au contraire d'un isolement social marqué. Pourtant, une fois instaurée, la pratique de loisirs est ce qui peut à son tour restaurer et développer le lien social, et, par ricochet générer de la confiance en soi et de l'estime de soi. Les cinq enquêté·e·s qui vivent en structure collective témoignent tout particulièrement de cette réalité, à l'image d'*Isabelle*, adepte de tout le panel d'activités proposées par la pension de famille où elle vit : *« Le théâtre ça entretient aussi un peu la mémoire, et puis le corps aussi... Puis surtout on fait des connaissances, y a des moments de rire, de partage, on mange ensemble. »*

77% des Brestois·e·s ayant des revenus mensuels inférieurs à 1 000 € ne fréquentent jamais un club ou une association contre 62% des Brestois·e·s ayant des revenus mensuels supérieurs à 4 500€.

Source : Enquête TMO régions

Pour en savoir +



En complément des constats faits dans cette partie, se référer aux résultats de l'enquête par sondage sur l'**isolement social**

3. Le GPAS, Groupe de Pédagogie et d'Animation sociale est une association qui a pour mission de promouvoir une pédagogie sociale en direction des enfants et adolescents. Issue du mouvement d'éducation populaire, à Brest l'association intervient sur le quartier de la Rive Droite, principalement auprès d'enfants domiciliés dans les secteurs de Kérourien, Kéranroux, Quéliverzan et Recouvrance

Le manque d'argent

Les loisirs sont le premier poste de privation mentionné par les enquêté-e-s. Les dépenses qu'ils nécessitent sont présentées comme secondaires et ils préfèrent y renoncer lorsque leur budget est trop limité. Sont mis en causes à la fois le coût du transport pour s'y rendre (y compris en transports en commun), le coût d'entrée (pour les loisirs payants) et le coût de l'équipement parfois nécessaire. De ce fait, ils évoquent davantage des pratiques de loisirs de proximité et gratuits : aller au parc, se rendre à la bibliothèque, accompagner ses enfants dans des sorties organisées par les équipements de quartier.

« Quand je suis arrivé, je suis allé à la bibliothèque. C'est juste le fait d'y aller. Même si je sais que je peux pas ramener de livres, je n'ai pas d'abonnement, c'est juste le fait d'aller là-bas. Ça fait une sortie en fait et c'est gratuit. » (Idriss)

Un exemple concret de ce frein que représente le coût est rapporté à nouveau par une animatrice du GPAS. Elle explique que la participation aux activités proposées par l'association est gratuite pour les enfants, mais conditionnée au paiement par les parents d'un titre de transport pour se rendre là où les activités ont lieu. Or, ce coût est souvent un frein pour certaines familles⁴ qui ne peuvent payer l'abonnement Bibus que certains mois : *« Il faut jongler avec les enfants qui n'ont pas de titre de transport et dans ce cas on propose des activités qui peuvent se faire à pied. Juste pour que vous mesuriez à quel point les budgets sont serrés : le coût de l'abonnement mensuel Bibus pour les enfants dont les parents sont sans ressources c'est 4,90 €. » (Animatrice, GPAS)*

C'est également le coût du transport que les enquêté-e-s mettent en avant lorsqu'ils sont interrogés sur leurs pratiques des loisirs gratuits rendus possibles par les atouts maritimes du territoire : la plage, les sports nautiques (la nage, le matériel onéreux, etc.). La mer n'étant accessible qu'en voiture ou transports en commun, c'est à nouveau la dépense pour s'y rendre qui est mise en cause.

4. 70 % des enfants qui participent aux activités du GPAS sont des enfants dont les familles ont un quotient familial inférieur à 480 euros (soit des familles en grande difficulté économique). Source : Rapport d'activité 2020

Le manque de temps : un quotidien accaparé par les difficultés

Au-delà du coût, c'est le manque de disponibilité et de temps à consacrer aux loisirs qui est mentionné comme un frein, avec une conception des temps quotidiens qui ne le permet pas. Le poids important des démarches administratives qui remplissent le cadre routinier est tout particulièrement mis en cause. Plus globalement, les personnes rencontrées témoignent d'une forme d'indisponibilité mentale, d'incapacité à prendre du temps « pour soi », à se faire plaisir, en particulier parce qu'elles voient leur esprit constamment accaparé par la recherche de solutions pour limiter leurs dépenses, et pour « s'en sortir ».

Extrait de journal de terrain

Myriam, rencontrée chez elle, dans le studio qu'elle occupe en CHRS, lorsqu'elle est questionnée sur ses loisirs désigne le calendrier : « Quand est-ce que vous voulez que j'ai le temps pour ça ? ». Elle le décroche du mur, puis détaille un à un les rendez-vous du mois : une convocation au tribunal au sujet de la pension alimentaire que doit lui verser son ex-mari, un rendez-vous qu'elle est parvenue à obtenir avec une conseillère à la CAF en lien avec ce versement, un rendez-vous chez son conseiller bancaire, un rendez-vous à la préfecture pour le renouvellement de son titre de séjour, les rendez-vous chaque semaine avec la travailleuse sociale qui l'accompagne.



Crédit : Nabeel Hammouni/Brest métropole

Le manque de familiarité

Enfin, la faiblesse des pratiques de loisirs s'explique par une faible acculturation à certaines offres, en particulier l'offre culturelle. Interrogées sur leur fréquentation des lieux de concerts, théâtres ou spectacles, seules cinq personnes disent avoir déjà assisté à une représentation à Brest, le plus souvent par le biais d'une sortie organisée par un équipement de quartier. Selon les acteurs sociaux rencontrés, un paramètre singulier entre en jeu pour justifier cette frilosité des publics modestes qu'ils accompagnent : leur manque de familiarité avec le cadre dans lequel s'inscrit cette offre culturelle, la peur de ne pas y être à leur place. Une travailleuse sociale, évoque par exemple l'impossibilité, pour certaines familles d'aller elles-mêmes se présenter au guichet pour récupérer leur billet à l'accueil du Quartz : « *Beaucoup nous font part de leur peur de se retrouver trop en décalage face à des habitués. Ils veulent être sûrs qu'on va y aller en groupe, qu'ils ne se retrouveront pas seuls au guichet.* » « *Aller voir un spectacle c'est comme aller au cinéma ou prendre le tram, ça nécessite d'avoir certains codes et quand on ne les a pas, c'est effrayant.* »

Il y a aussi la crainte de sortir de son territoire de proximité pour accéder à certains équipements. Or, ce périmètre est souvent très restreint et leurs mobilités très réduites. Pour une partie des enquêté·e·s, cette faiblesse des déplacements et leur limitation à un espace restreint découlent du mode d'investissement particulier du

quartier dans lequel ils vivent : un mode de repli, qui implique un surinvestissement des services proposés à l'échelle de ce même quartier. Ils y font leurs achats alimentaires, y ont leur cercle familial, amical ; tout leur quotidien s'organise à l'intérieur. Au point que les démarches administratives qui nécessitent d'en sortir sont perçues négativement. La localisation du guichet de la CAF en centre-ville est, par exemple, mentionnée par quatre personnes comme une contrainte.

« *Ça m'arrive parfois, mais vraiment très très occasionnellement d'aller en centre-ville, à Siam quoi... Mais c'est vraiment pas souvent ! Mais j'aime pas y aller trop souvent...C'est trop les tentations, c'est que des boutiques chères.* » (Morgane)

Un exemple donné par le GPAS permet de se figurer la faiblesse des repères géographiques de certains enfants qu'ils accompagnent. Lors d'une sortie collective organisée pour se rendre à Ouessant, un enfant de douze ans, présent ce jour-là, est persuadé de reconnaître la route sur laquelle il circule, pensant que « c'est celle pour aller à Châteauroux ! ». L'animatrice qui l'accompagne lui explique que des grandes routes départementales il en existe beaucoup et, qu'en l'occurrence, celle sur laquelle ils roulent mène au Conquet. L'enfant est pourtant sûr de lui, parce qu'il « reconnaît le champ de maïs ». « *Pour lui, ce champ de maïs, ça ne pouvait pas en être un autre que celui qu'il avait déjà vu, je ne sais pas si vous vous figurez le peu de fois où il a dû emprunter une départementale...* » (Animatrice, GPAS)

L'analyse des récits de vie des personnes rencontrées met en lumière la multiplicité des espaces quotidiens dans lesquels cette vulnérabilité s'incarne. Elle pèse sur l'ensemble des aspects de leur vie : la façon dont ils vont pouvoir se nourrir, se loger, se déplacer, se divertir, nouer des relations sociales, etc. Surtout, leurs récits montrent à quel point les dimensions de cette vulnérabilité sont reliées et interagissent. Chaque dimension dépend des autres et, à la fois, chaque dimension impacte les autres. **Derrière la diversité des situations individuelles, pourtant, une constante semble se dessiner : la faiblesse des ressources financières dont découle la plupart des difficultés vécues par les enquêté·e·s.**

Pour une partie des enquêté·e·s cette faiblesse des déplacements et leur limitation à un espace restreint découle du mode d'investissement particulier du quartier dans lequel ils ou elles vivent : un mode de repli, qui implique un surinvestissement des services proposés à l'échelle de ce même quartier.



Crédit : Mathieu Le Gall/Brest métropole

Des ressources mobilisées pour faire face aux difficultés

Plusieurs évènements et leviers sont évoqués par les personnes comme leur ayant permis de sortir ponctuellement ou durablement de leur situation de vulnérabilité, des ressources qu'elles ont pu mobiliser à un moment donné de leurs parcours ou des facteurs favorisant inhérents à leurs situations individuelles. L'intérêt de rendre compte de ces ressources est de mettre le doigt sur des leviers potentiels que les politiques publiques pourraient soutenir ou encourager

Être entouré, un facteur protecteur important

L'aide des proches et du réseau de connaissance étendu est l'élément incontournable pour s'en sortir. **Le soutien de la famille et des relations joue un rôle essentiel car l'entraide qu'il permet assure un appui à la fois financier et psychologique.** Il permet de ne pas être seul face aux difficultés et de ne pas sombrer. Maintenir le lien avec ses proches est néanmoins parfois difficile lorsque la vulnérabilité survient subitement, alors que jusqu'ici tout allait bien et, en particulier, la vulnérabilité économique, la perte de ressources. Trois enquêtées évoquent ainsi la volonté qu'elles ont eu de s'extraire du regard des autres pour préserver leur image plutôt que de laisser entrevoir leur dénuement et leurs difficultés. Elles racontent comment elles en sont arrivées à décourager les amitiés qu'il leurs restaient, plutôt que d'avoir à leur avouer la précarité dans laquelle elles étaient tombées.

Au-delà du réseau familial ou amical, le voisinage apparaît également comme un potentiel soutien en cas de difficultés, notamment pour des « coups de mains » informels. *Malika* évoque ainsi l'aide qu'elle a pu trouver pour louer un camion à moindre coût et bénéficier des bras de quelques voisins pour son déménagement. *Fatoumata* mentionne la possibilité qu'elle a de laisser ses enfants jouer au parc en les confiant à la surveillance d'un autre parent du quartier lorsqu'elle se rend à des rendez-vous administratifs.

Emma relate la réparation de sa voiture par un voisin, *Myriam* raconte qu'elle se rend chez son voisin de palier pour aller sur internet. **Ces « coups de mains » traduisent des sociabilités de proximité qui relèvent davantage de la réciprocité que de la solidarité : ce sont des faveurs qui s'accordent en échange d'autres services.** Elles constituent toutefois des ressources essentielles pour les ménages rencontrés car elles leurs permettent de faire des économies importantes, parfois indispensables à leur survie.

L'antériorité sur le territoire et au sein d'un quartier devient alors un avantage important de ce point de vue, car elle facilite ces relations d'aide. **Pour les habitants de longue date, leur histoire se confond avec celle du quartier, ils y ont de nombreuses attaches familiales et amicales, s'y sentent en sécurité, mettent l'accent sur la solidarité qui y règne :** « *J'ai toujours habité à Bellevue depuis, euh, pfiou... je vais dire 1990 à peu près. [...] Et j'ai vécu vingt ans aux Bahamas. Dans le même logement. J'ai plein d'amis là-bas que je vois parce que c'est à côté. Je suis pas seule du tout moi, j'ai plein d'amis.* » (*Karine*).

L'accès à un emploi stable et rémunérateur comme Graal ultime

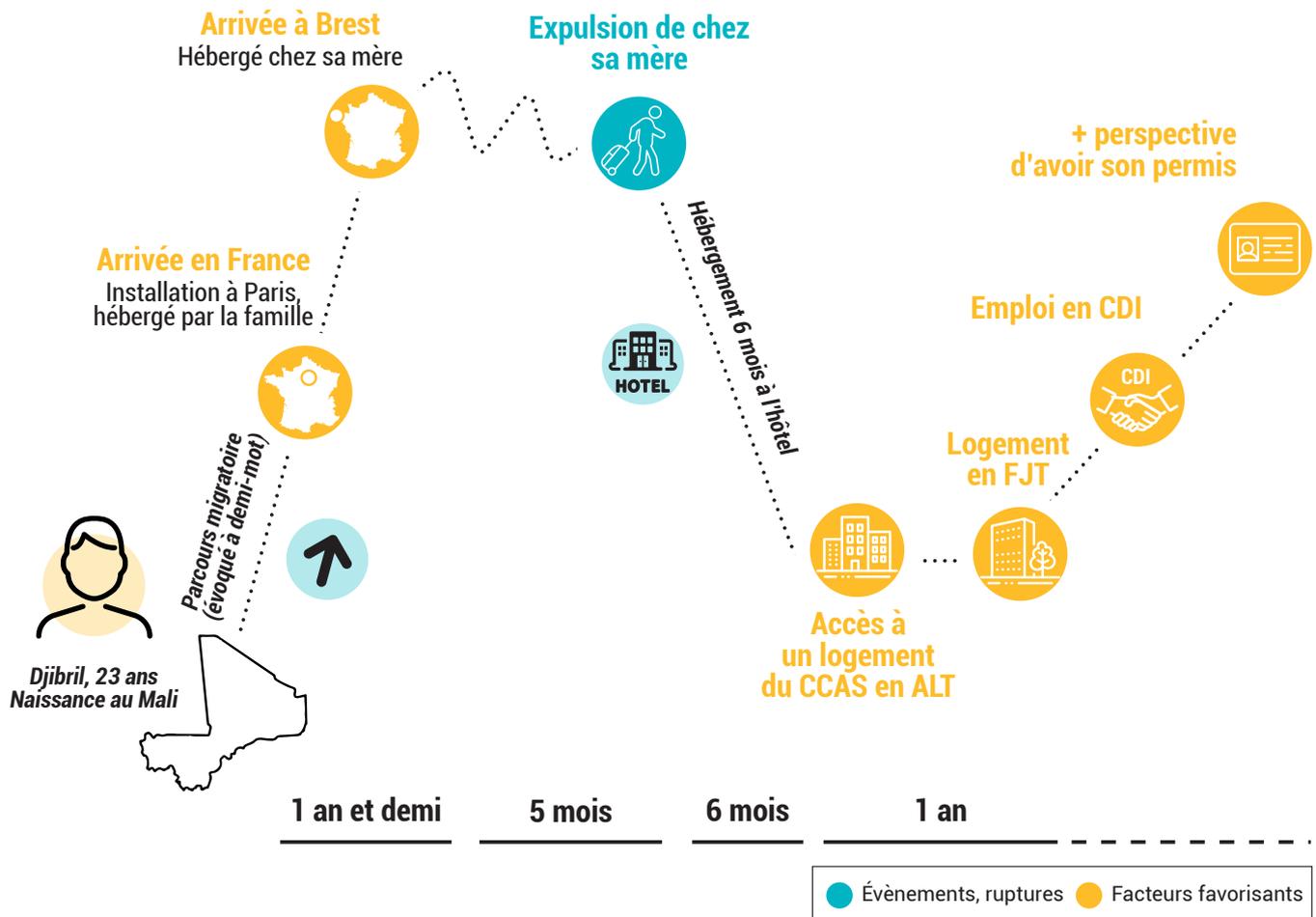
Seules trois personnes parmi les vingt-huit rencontrées occupent actuellement un poste en CDI, une autre est en apprentissage dans une formation professionnalisante et nourrit l'espoir d'accéder à un CDI a posteriori. **Ces enquêtés sont fiers de leur emploi, ils l'évoquent comme un vecteur de sociabilité et de reconnaissance sociale** et ce, malgré la pénibilité des postes qu'ils occupent. *Thomas* travaille par exemple comme apprenti cuisinier, il a des horaires de nuit contraignants, son travail est dur physiquement : « *Il faut rester debout pendant des heures* ». Les enquêtés insistent également sur la détermination qui les a conduits à obtenir les postes qu'ils occupent et les nombreuses difficultés

à franchir pour y parvenir : « *Il faut y mettre tout son cœur, sinon ça ne marche pas* » (*Thomas*). Ce qui les satisfait, c'est le caractère définitif et stable de leur emploi, qui leur donne le sentiment d'être à l'abri, de ne plus être soumis à l'aléa économique mais aussi d'être parvenu à gravir les échelons, à réussir malgré des conditions peu propices à une mobilité sociale ascendante : « *Je suis heureux, de là où je suis* » concède par exemple *Djibril*. Pour lui le fait de « *s'en être sorti* » s'illustre tout particulièrement par la possibilité qu'il a désormais d'adresser de l'argent au Mali tous les mois : « *Maintenant je peux envoyer de l'argent à ma famille au pays, j'ai suffisamment pour vivre ici et je peux les aider.* »

Le travail occupe le temps, permet de faire des rencontres, de se sentir utile, il est extrêmement valorisé dans le discours des enquêtés qui, pour la majorité d'entre eux, souhaitent pouvoir travailler. Et c'est d'ailleurs pour cette raison que l'impossibilité de travailler du fait d'une inaptitude physique est présentée comme très pesante psychologiquement. « *J'aimais bien ce boulot-là. J'aimais bien être agent d'accueil, j'aimais bien être au contact, j'aimais bien recevoir les gens. Du coup comme je ne peux pas travailler c'est très dur...* » (*Sandrine*)

Le soutien de la famille et des relations joue un rôle essentiel car l'entraide qu'il permet assure un appui à la fois financier et psychologique.

"L'exemple de *Djibril* est particulièrement intéressant pour comprendre que le fait d'obtenir un emploi stable et rémunérateur est un facteur favorisant la sortie de la situation de vulnérabilité :



L'entrée en logement social

De la même manière, le fait d'accéder à un logement social assure une certaine stabilité, surtout parce qu'il garantit un loyer à coût abordable. En ce sens, il apparaît comme un facteur de sortie de la vulnérabilité. Il permet à la fois de stabiliser les budgets, et aussi bien souvent d'accéder à un logement plus décent. Plusieurs enquêtés racontent qu'en arrivant sur le territoire ils se sont tournés prioritairement vers le parc privé par facilité, dans un logement loué par un propriétaire peu regardant, ne demandant pas d'exigences particulières en termes de ressources : « Avant j'étais dans un logement privé, c'était 430 euros, c'était un T3, au troisième étage. J'avais du mal avec les enfants, les escaliers,

les courses. Et puis c'était pas correct, le propriétaire il voulait pas faire de travaux dans l'appartement. Par exemple, il y avait de l'eau chaude qui ne marchait plus. Je l'ai appelé : c'est ma faute. La fenêtre de la salle de bain aussi, d'un seul coup, qui est tombée : c'est ma faute. » (Fatoumata)

Alain, habite quant à lui un logement insalubre dans le parc privé depuis cinq ans. Après des déboires avec son propriétaire, qu'il a en vain tenté de convaincre de faire des travaux, puis avec lequel il a essayé de négocier une baisse conséquente de son loyer, il s'est finalement résolu à faire une demande de logement social : « Dès que j'ai une proposition de BMH, je pars »

D'autres, à l'instar d'Inès, ont été contraints d'être hébergés pendant un temps chez des tiers, faute de ressources suffisantes pour avoir leur logement individuel : « Je

logeais dans une famille, ils avaient des enfants. Pour bosser pour les études, à la maison. Tu ne peux pas dormir quand tu veux, tu ne peux pas faire ce que tu veux. Il fallait tout contrôler, l'heure de rentrée, l'heure de sortie... ». Pour ces enquêtés, la perspective d'intégrer un jour un logement social apparaît comme le moyen de retrouver une vie libre et autonome.

Le rôle indispensable de l'aide associative et institutionnelle

Les enquêté-e-s témoignent unanimement de l'importance d'être aidé et se montrent conscients du rôle joué par l'aide sociale dans leurs parcours respectifs, à l'instar de Marie-Pierre : « C'est pas évident de s'en sortir tout seul, non. Il faut de l'aide. » ou d'Hugo : « Ils m'ont beaucoup aidé. [...] C'est le foyer qui m'ont boosté, d'aller travailler. Aujourd'hui, je vois le résultat qui est là, je me plains pas, je travaille, je paye mon loyer tranquillement. Je vois ma famille. Pour moi, ça m'a fait du bien. » Cette aide peut se traduire à la fois de façon très concrète par une aide matérielle, alimentaire ou financière par exemple, ou bien par un accompagnement social. Les enquêtés valorisent tout à la fois l'écoute et la disponibilité des travailleurs sociaux et l'aide aux démarches qu'ils offrent. Marion relate, par exemple la relation qu'elle a nouée avec l'assistante sociale qui la suit : « Vraiment, elle a été d'un soutien... elle était compréhensive. Vous voyez ? Par rapport à certaines personnes qui sont assistantes sociales, qui vous demandent... qui vous disent " on n'est pas là pour vous faire les papiers " et qui ne comprennent pas. Elle c'était pas ça, elle m'aidait vraiment. » Karine, mentionne deux bénévoles d'une structure d'aide où elle va régulièrement : « Ça me fait du bien de parler, parce que je parle de tout avec les filles, avec J. et L. Je parle de tout, de ma vie et tout, donc elles savent un peu ce que je vis. »

Nota Bene : Les personnes rencontrées ne font pas la distinction entre l'aide apportée par un travailleur social du CCAS et celle d'un bénévole de l'aide alimentaire. Les acteurs « institutionnels » et « associatifs » sont perçus indistinctement par les personnes rencontrées.

Accéder à l'aide sociale

Les lieux où trouver de la ressource bien repérés

Quelles sont les ressources institutionnelles qui sont bien repérées par les personnes rencontrées ? Comment en ont-elles eu connaissance ?

Les guichets des services d'action sociale, les lieux où trouver l'aide et l'information sont majoritairement connus par les enquêté-e-s qui sont capables d'en citer un certain nombre au cours des entretiens

(la mission locale et le CCAS en premier lieu). Pour ceux arrivés très récemment sur le territoire, le premier repérage se fait par le biais d'internet (le site « repères » est mentionné par au moins cinq d'entre eux). Ce sont ensuite davantage les lieux qui octroient de l'aide alimentaire ou des aides d'urgence qui sont évoqués comme « porte d'entrée ». Une fois cette première porte poussée, les personnes entrent dans le « circuit » de l'assistance. C'est d'ailleurs la fréquentation de ces lieux d'aide et des personnes qu'elles y rencontrent (bénévoles, professionnels et bénéficiaires) qui permet, par un principe de « bouche à oreille », d'avoir connaissance de ce qui existe et surtout de ce à quoi elles ont droit : « Je suis allée chez les restos et c'est comme ça que j'ai

su qu'il y avait les ateliers pour trouver un emploi avec Défi Emploi » (Amadou)

La connaissance est aussi bien souvent apportée par les travailleurs sociaux eux-mêmes, auxquels les personnes confient parfois s'en remettre entièrement, en particulier pour l'accès à des aides qui nécessitent des démarches administratives complexes et une expertise importante.

Une méconnaissance des droits existants

Néanmoins, demander de l'aide suppose en premier lieu d'être au courant de l'existence de ces aides. Or, certaines personnes rencontrées témoignent d'un manque d'informations à ce propos. Si les principaux minimas sociaux (RSA, AAH, minimum vieillesse) semblent bien connus, il n'en est pas de même pour les aides plus spécifiques comme la CMU-C, le FSL ou le fond unique d'aide du Département. Surtout, connaître une aide n'enlève pas la difficulté d'en maîtriser les conditions d'éligibilité, c'est-à-dire à qui les aides et dispositifs s'adressent et selon quels critères : « Je sais qu'il y a une aide à la CAF pour partir en vacances mais j'ai jamais su comment faire pour en profiter. Je me suis renseignée cette année mais c'était beaucoup trop tard pour faire la demande. » (Félicité).

Interview



Et qu'est-ce qui manque à l'inverse ? Comment vous avez su que ça existait ça ? [au sujet de places de cinéma à tarif réduit proposées par le Secours populaire]

Karine : Ben, je connais parce qu'à force d'aller partout, dans toutes les associations, d'être partout, je devrais savoir les choses quand même.



Crédit : Adeupa

Faire valoir des droits : une démarche qui nécessite du temps et de l'énergie

Obtenir les aides auxquelles on a droit relève d'un véritable travail de mobilisation quotidien : il faut être en mesure de réunir les documents administratifs demandés, les adresser à temps, au bon interlocuteur, assurer un suivi de ce qui a été adressé, se présenter aux rendez-vous physiques obligatoires (lorsqu'il y a la possibilité d'en avoir), relancer les administrations lorsque les délais sont dépassés, etc. Lorsque les personnes cumulent plusieurs démarches auprès d'institutions différentes (l'obtention du RSA et la reconnaissance de son handicap par exemple), ce travail peut être épuisant. Le temps et l'énergie qu'il nécessite s'ajoutent à l'inquiétude et l'appréhension de « ne pas faire comme il faut », pour des individus qui ont souvent une moindre maîtrise des rouages administratifs, de la complexité des normes, ou encore de la langue administrative. Ce stress est d'autant plus exacerbé que de l'obtention de ces prestations dépend parfois l'entièreté des ressources dont la personne disposera pendant plusieurs mois. Ce sont aussi les délais d'obtention ou de traitement des demandes qui ne correspondent pas toujours aux réalités des situations vécues par les personnes. Élise a, par exemple, effectué sa demande d'APL au mois de mai et ne les perçoit toujours pas en août, elle est contrainte de payer l'intégralité de son loyer avec une grande difficulté.

Au-delà du temps et de l'énergie nécessaires, l'accès aux droits a aussi parfois un coût. Il faut payer le transport pour se rendre aux guichets (à la préfecture de Quimper par exemple pour les étrangers) et payer le coût de la production

des documents administratifs nécessaires (les timbres fiscaux qui s'élèvent à 235 € pour un renouvellement de titre par exemple pour les étrangers, sont mentionnés par deux personnes).

La dématérialisation comme un obstacle

La dématérialisation des démarches administratives est indissociable de la complexité vécue par les personnes rencontrées pour accéder à leurs droits. Elle est problématique à la fois du fait du manque d'équipements pour certains (faute de moyens), comme par exemple pour Christine et son mari : « Nous, on a 720 euros pour vivre à nous deux. Une fois qu'on a payé le loyer, plus les factures il nous reste dans les 200 euros. Donc, quand tout le monde nous dit : " Oh ben, pourquoi vous achetez pas un ordinateur ? Pourquoi vous prenez pas l'Internet ? ". Avec quels sous ? Ils sont gentils les gens... Du coup ben, je vais au Pimms. Quand on a besoin, ben, on va au Pimms. »

Elle interroge aussi la question de l'usage du numérique, loin d'être maîtrisé par tous, comme en témoigne à nouveau Christine : « Une fois on a eu un problème de carte bleue, on s'est retrouvés pendant plus de trois semaines sans carte bleue, sans pouvoir tirer d'argent... Pour résoudre le truc il faut être sur informatique, et tout, c'était tout un cirque ! Fallait faire des fax, et tout... envoyer des mails... Et du coup c'est le Pimms qui ont tout fait. »

Enfin, dans le discours des enquêtés la dématérialisation induit une certaine mise à distance avec les institutions qui fournissent l'aide. Or, le contact direct, au guichet, leur est souvent indispensable.

Un rapport à l'aide sociale ambivalent et contrasté

Un invariant : la difficulté de « pousser la porte » pour la première fois

Avoir connaissance de ce qui existe, des lieux où trouver de l'aide semble être relativement facile. En revanche, ce qui peut être un obstacle pour y recourir c'est la honte ressentie au moment de demander cette aide. Plusieurs personnes expriment l'appréhension qu'elles avaient à solliciter pour la première fois l'aide des services sociaux. Qu'il s'agisse de la sollicitation d'une aide alimentaire ou de la rencontre avec un travailleur social, ce premier contact avec l'aide institutionnelle ou associative est souvent présenté comme une expérience éprouvante car elle renvoie aux personnes une image de leur propre déchéance. C'est aussi la fréquentation d'autres personnes vulnérables, dans ces lieux de l'aide sociale, qui est présentée comme traumatique, avec la crainte d'être identifié à ces « gens-là ». Pour d'autres, en revanche, la possibilité de se retrouver entre pairs est valorisée : « Ici, je connais les gens. C'est vrai que pour moi, c'est... Oui, je trouve cela sympa, convivial. En plus on se reconnaît les uns, les autres. Donc, c'est vrai que c'est plus facile. » (Sandrine, 55 ans)

Les contraintes de la fréquentation des services d'aides

Le sentiment d'un manque d'égard de la part des travailleurs sociaux est également partagé par plusieurs personnes. Ce sentiment s'accompagne souvent d'une perception de l'accompagnement social comme intrusif et envahissant. Le contrôle récurrent qu'il impose est aussi invoqué comme un point de difficulté. Certaines personnes confessent se rendre aux rendez-vous avec leurs travailleurs sociaux à reculons et opèrent une stratégie de distanciation. Elles refusent le plus souvent d'être aidées et attendent d'être dans une situation extrême de dénuement avant de demander une aide financière ou alimentaire. La demande d'intervention sociale est aussi parfois très limitée car perçue comme affectant leur dignité : « Ça me gêne, je n'aime pas y aller. » (Amadou)



Crédit : Adeupa

Élise a effectué sa demande d'APL au mois de mai et ne les perçoit toujours pas en août, elle est contrainte de payer l'intégralité de son loyer avec une grande difficulté.

Liste des enquêtés

Pénom d'emprunt	Sexe	Âge	Quartier de résidence	Type de ménage	Niveau de diplôme	Statut professionnel	Type de ressources	Recours à l'aide alimentaire	Statut résidentiel
Idriss	Homme	25 ans	Quatre-Moulins	Personne seule	Licence	CDI, Employé	Aucune ressources	Oui	Hébergé chez un tiers
Fatoumata	Femme	34 ans	Europe	Ménage monoparental		Sans emploi	RSA	Oui	Locataire du parc social
Eliane	Femme	69 ans	Saint-Pierre	Personne seule		Retraite	Retraite	Oui	En structure d'hébergement
Emma	Femme	33 ans	Quatre-Moulins	Couple avec enfant	Bac	Sans emploi	AAH, AEH	Oui	Locataire du parc social
Marion	Femme	29 ans	Brest-centre	Personne seule	Licence	Sans emploi	RSA	Oui	Locataire du parc social
Inès	Femme	23 ans	Lambézellec	Personne seule	Licence	Étudiante, sans emploi	Aucune ressources	Oui	Hébergée chez un tiers
Alain	Homme	63 ans	Quatre-Moulins	Personne seule	Bac	Retraite	Retraite	Oui	Locataire du parc privé
Thomas	Homme	20 ans	Brest-centre	Personne seule	Bac	Apprenti	Salaires	Non	
Catherine	Femme	60 ans	Saint-Pierre	Personne seule		Retraite	AAH	Oui	En structure d'hébergement
Daniel	Homme	65 ans	Saint-Pierre	Personne seule	Brevet	Retraite	Pension d'invalidité	Oui	En structure d'hébergement
Karine	Femme	51 ans	Bellevue	Personne seule	Brevet	Sans emploi	Indemnités chômage	Oui	Locataire du parc social
Félicitée	Femme	42 ans	Quatre-Moulins	Ménage monoparental	Aucun diplôme	Sans emploi	RSA	Oui	Locataire du parc social
Marie-Pierre	Femme	78 ans	Brest-centre	Personne seule		Retraite	Retraite	Non	Locataire du parc privé
Djibril	Homme	23 ans	Europe	Personne seule	Brevet	CDI, employé	Salaires	Oui	En structure d'hébergement
Christine	Femme	54 ans	Bellevue	Couple avec enfant	Brevet	Sans emploi	RSA	Oui	Locataire du parc social
Sandrine	Femme	55 ans	Europe	Personne seule		Invalidité	Pension d'invalidité	Oui	
Isabelle	Femme	68 ans	Saint-Pierre	Personne seule	Brevet	Retraite	Retraite	Oui	En structure d'hébergement
Claudia	Femme	27 ans	Saint-Marc	Ménage monoparental		Sans emploi	Garantie jeune	Oui	Locataire du parc social
Amélie	Femme	20 ans	Saint-Marc	Couple avec enfant	Brevet	Sans emploi	RSA	Non	Locataire du parc social
Hisham	Homme	32 ans	Lambézellec	Couple avec enfant		CDI, employé	Salaires	Oui	Locataire du parc social
Alicia	Femme	25 ans	Brest-centre	Ménage monoparental	Aucun diplôme	Sans emploi	Garantie jeune	Oui	En structure d'hébergement
Morgane	Femme	45 ans	Quatre-Moulins	Ménage monoparental	Bac	Sans emploi	RSA	Oui	Locataire du parc social
Amadou	Homme	37 ans	Quatre-Moulins	Couple avec enfant	Aucun diplôme	Sans emploi	Indemnités journalières	Oui	Locataire du parc social
Malika	Femme	37 ans	Quatre-Moulins	Ménage monoparental	Aucun diplôme	Sans emploi	RSA	Oui	Locataire du parc social
Olivier	Homme	38 ans	Saint-Pierre	Personne seule	Bac	Invalidité	AAH	Oui	En structure d'hébergement
Hugo	Homme	22 ans	Brest-centre	Personne seule	Bac +1	Sans emploi	Salaires	Non	En structure d'hébergement
Myriam	Femme	40 ans	Bellevue	Ménage monoparental	Bac	Sans emploi	Aucune ressources	Oui	En structure d'hébergement
Elise	Femme	20 ans	Brest-centre	Personne seule	Brevet	Sans emploi	Garantie jeune	Non	Locataire du parc social

APPROCHE GLOBALE DES VULNÉRABILITÉS

Direction de la publication
Yves Cléach

Réalisation
Jeanne Abernot
Pauline Léon

Mise en page
Jeanne Lefer

Contact
jeanne.abernot@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
2^e trimestre 2022

Référence
22-050



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71



Adeupa Géodata

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE